



COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU JEUDI 22 NOVEMBRE 2012

Personnes présentes au Conseil d'Ecole

Monsieur Meyer, Proviseur du Lycée

Madame Aubert, Directrice de l'Ecole Primaire

Enseignant(e)s: Mme Gherardi (MMS), Mme Wagner (MGS), Mme Zas (allemand), Mme Randon-Becker (CP), Mme Tribolet (CE2), Mme Bergmann (CM1), Mr Berjeau (CM2).

Représentant(e)s de parents: Pascale Bech, Dominique Petre (Reimers), Natalie von Rom, Sandrine Ide

Absents : M Noblet et M Crainic

Secrétaires de séance : Les représentants de parents UPEA

ORDRE DU JOUR:

L'ordre du jour provisoire, avant réception des questions des représentants de parents était:

1. Avancement du projet d'école

Si le travail est suffisamment avancé en conseil des maîtres

2. Informations

Voyages scolaires

Journée portes ouvertes → retiré de l'ordre de jour car cela concerne de futurs nouveaux parents

Participation au projet Malteser

Madame Aubert a complété l'ordre du jour avec les points suivants et a traité l'une après l'autre chacune des questions ou thèmes proposé(e)s par les représentants de parents:

3. Enseignement de l'allemand

4. Espace Numérique de Travail

5. Installations sportives

6. Questions diverses abordées

- Projets
- Cantine
- Infirmerie et soins de premiers secours
- Violence à l'école et mobbing numérique
- Voyages scolaires
- Nombres des questions des représentants au Conseil d'Ecole (CE)

A préalable:

Le nombre de questions à présenter par les représentants des parents se limitait à trois. Devant le nombre supérieur de questions, Mme Aubert indique que les points divers seront traités s'il y a suffisamment de temps. Elle indique que certaines de ces questions sont prises en compte dans l'ordre du jour.

Elle invite les parents à se limiter aux questions qui ne relèvent que du Conseil d'École. M. Meyer justifie cette demande par le besoin d'éviter la démultiplication des thèmes, et de traiter efficacement chaque point dans les instances prévues à cet effet, car elles font l'objet d'un compte-rendu permettant un suivi.

1. Avancement du projet d'école

Le projet d'école ayant déjà fait l'objet d'une présentation détaillée et d'un rappel des actions l'année dernière, Mme Aubert résume les 4 grands axes :

- l'enseignement du français,
- l'enseignement de l'allemand,
- l'enseignement des sciences
- renforcer l'aide aux élèves en difficulté.

Dans cette deuxième année, les actions mises en place l'année précédente sont désormais intégrées dans la vie de classe, parfois reconduites sous une autre forme, comme le précise Mme Randon-Becker, et de nouvelles actions sont ainsi envisagées.

L'équipe pédagogique s'accordent à dresser un bilan intermédiaire très satisfaisant de cette première année tant par le résultat sur le travail des enfants que – comme le précise Mme Randon-Becker – par le travail de concertation entrepris entre les enseignants. Quelques grandes actions sont citées pour l'illustrer.

- Enseignement de la langue française : les rallyes lecture ou la lecture de livre par une classe à une autre classe plus jeune (notamment lecture par les CP à un auditoire de GMS, et par les CE2 aux CP) contribuent à développer le goût de la lecture et le partage avec les camarades de classe. L'extension du vocabulaire et la possibilité de doter tous les enfants d'une même classe d'âge d'un bagage commun sont également cités comme objectif. L'action « auteurs à l'école », co-organisée par Mme Petre de l'UPEA est elle aussi un élément à part entière du projet d'école.

Note : explication du principe du rallye-lecture

Sur le principe d'une lecture-plaisir, chaque classe est dotée d'un choix de livres, parmi lesquels que chaque élève devra en lire plusieurs dans un laps de temps déterminé. Un questionnaire est rempli sous forme soit de fiches soit de carnet, et une rapide présentation à la classe est organisée, afin de partager leur intérêt et donner l'envie aux camarades de lire. L'école a investi dans ce projet pour chaque niveau de classe.

Mme Idé témoigne des résultats positifs constatés côté parents, en matière de goût partagé de la lecture et du plaisir collectif qui en découle.

- Enseignement de et en allemand : le travail entamé l'an dernier sur les programmes de Sachkunde (science et vie) et sur la structuration et le suivi des évaluations est prolongé. Mme Zas ajoute que cet axe de développement a fait l'objet d'un travail considérable l'année dernière, dont on voit déjà les effets positifs.

Mme Aubert propose de transmettre le projet d'école modifié dès qu'il sera finalisé. Il sera en ligne sur le site de l'école (courant février 2013).

2. Informations

- Classes vertes

Voyages scolaires : pouvez-vous nous communiquer la liste des voyages prévus cette année ? Certains parents ont émis le souhait d'un équilibre plus juste entre les classes avec et celles sans, du type de ce qui existe dans le système allemand. Que peut proposer la direction ?

Mme Aubert informe que 7 voyages sont prévus cette année de la GS au CM2 contre 12 l'an dernier. Ils ont été proposés au conseil d'établissement du mois de septembre.

CE1A et CE1C au Corcieux en France

CM1B à Xonrupt en France

CM1Bi à WEIMAR

GSC à Vogelsberg

CM2Bi et CM2B à Vöhl-Harbshausen

Mme Bech fait part du souhait des parents d'un équilibre plus juste entre les classes partant en voyage scolaire et celles ne partant pas, du type de ce qui existe dans le système allemand et demande à la direction ce qu'elle peut proposer. Comme élément de comparaison, le système allemand de Grundschule prévoit un départ en voyage de classe pour toute une classe d'âge, souvent en 4^e et dernière année de primaire.

M. Meyer et Mme Aubert expliquent qu'il est malheureusement difficile d'instaurer un tel fonctionnement, dès lors que le voyage est proposé par l'enseignant sur la base du volontariat. Un tel voyage représente une énorme responsabilité 24 heures sur 24 et une disponibilité que des contraintes personnelles peuvent empêcher, il dépend en outre de la dynamique du groupe nécessaire à la réussite d'un tel projet.

M. Meyer et Mme Aubert ajoutent que l'organisation d'une classe transplantée représente un considérable investissement pour sa préparation par l'enseignant, non seulement dans la préparation du dossier mais aussi dans son intégration dans le projet pédagogique de la classe.

Chaque voyage nécessite par ailleurs un lourd processus de validation du dossier administratif et pédagogique qui s'étend sur plusieurs mois et fait intervenir de nombreuses autorités : la direction de l'école, le chef d'établissement, l'inspecteur de l'éducation nationale, l'ambassade et le cas échéant, l'Inspection Académique dans le cas où le séjour se déroule en France. A la question de la procédure de validation par le chef d'établissement, la sécurité, le coût ou la durée du séjour sont cités comme critères principaux. Même avec la volonté affirmée de l'enseignant, les projets de classe découverte peuvent échouer pour des raisons de complexité administrative.

Comme l'avait annoncé M Meyer au conseil d'établissement, un groupe de réflexion sur les voyages scolaires regroupant enseignants et parents est prévu au cours du premier trimestre 2013.

- Participation au projet Malteser, Projets en cours

Projets: avec la poursuite des projets et activités complémentaires Faustlos, Malteser, "auteurs à l'école", tournoi de foot émergent de nouvelles idées comme "Lina Sonnenstrahl" sur le thème de l'économie d'énergie adapté aux enfants de 4 à 8 ans . Pourrait-on dans ce contexte avoir pour l'année scolaire en cours une liste préétablie des projets/activités par trimestre ?

Madame Aubert rappelle que ce point a déjà été abordé dans le dernier conseil d'école de juin 2012 et qu'il n'y a pas de modification. Elle a par ailleurs rencontré M. Graeff, trésorier de l'UPEA avant ce conseil d'école pour faire le point du financement.

Un rapide résumé est donné par Mme Aubert:

-le projet Malteser pour CE2 et CM1,

-Faustlos Schulung,

-« auteurs à l'école »,

-tournoi de foot en mai 2013 sous réserve de réservation du terrain de foot.

Par ailleurs, Mme Juhasz, enseignante de musique a proposé deux projets musicaux qui s'inscrivent tous deux dans la célébration du cinquantenaire du traité de l'Elysée: la participation de la classe de CM1C à la fête organisée à la Ziehschule, et la participation à la semaine du cinquantenaire du traité de l'Elysée avec les classes de CM1 et de CM2.

Mme Petre demande si Sophie Juhasz est toujours en contact avec le projet Primacanta, Mme Aubert répond que oui.

La proposition d'interventions théâtrales nouvelles (comme le projet Lina Sonnenstrahl proposé par Mme Schlederer) a été discutée en conseil de maîtres, duquel il ressort que les projets devraient être plutôt des spectacles en français, car l'offre en langue allemande est suffisante localement. Mme Aubert évoque l'idée d'un spectacle co-financé comme celui de l'an dernier à réaliser au printemps 2013 mais ce n'est pas encore défini.

Comme l'an dernier, ce projet pourrait être financé à moitié entre l'école et l'UPEA, et évoque l'idée d'une modeste participation des parents pour les projets au budget élevé.

Le projet de visite du Hessischer Landtag qui avait eu lieu les années précédentes ne semble pas être repris par les enseignants cette année. Mme Aubert souligne l'importance que joue la base volontaire dans un projet pour pouvoir le concrétiser. Mme Wagner explique la difficulté d'un projet dans le sens qu'il n'est pas un événement ponctuel dans l'année mais bien un thème de travail en classe.

3. Enseignement de l'allemand

L'enseignement d'allemand des élèves: la question avait été abordée au premier CET et est toujours extrêmement sensible après discussion lors du dernier CA (Conseil D'Administration UPEA). Toutefois la question se pose de la situation actuelle exacte au primaire: combien de/quels groupes de niveaux d'allemand sont-ils définis avec quel enseignant pour quelle classe ? Quel est le rôle exact de la coordinatrice d'allemand Mme Zas?

Mme Bech explique que la question de l'UPEA cherche à établir un état des lieux du nombre d'enseignants et de l'organisation des groupes de langues par classe, suite à la subite pénurie de professeurs d'allemand en début d'année. Mme Aubert invite à se reporter aux discussions survenues lors du dernier Conseil d'Etablissement, au dossier du projet d'école déjà fourni ainsi qu'au site internet du lycée, car l'énumération du détail serait trop longue. Onze enseignants d'allemand travaillent actuellement au primaire.

En résumé, l'organisation n'a pas changé : les trois groupes de niveaux sont assurés, ainsi que les passerelles entre groupes de niveaux, qui –précise bien Mme Zas – fonctionnent dans les deux sens, pour le bien des enfants. Mr Meyer précise que le passage dans un groupe de niveau inférieur ne doit pas être interprété de manière négative.

S'agissant de la nationalité des enseignants, comme il a déjà été répondu en Conseil d'Etablissement, la nationalité n'est pas un critère de recrutement. Cette question est perçue par le chef d'établissement comme un critère discriminatoire. Seules la qualification, l'ancienneté, la disponibilité sont les véritables critères objectifs de recrutement. L'équipe de direction se refuse à donner plus de précision concernant la part germanophone ou francophone des enseignants d'allemand.

Mme Aubert rappelle que les enseignements fondamentaux sont dispensés en français et la maîtrise de la langue française reste une priorité. Mme Idé rappelle le souhait de nombreux parents que l'attrait actuel de l'école dans cet enseignement bilingue F ou D.

La directrice souligne la qualité du travail effectué par l'ensemble des enseignants allemand ces deux dernières années et Mme Zas s'insiste sur le travail réalisé en conseil es maîtres allemands.

Mme Aubert garantit le maintien du même niveau de l'enseignement d'allemand, et demande aux parents de faire confiance à l'équipe enseignante d'allemand. Un travail considérable a été mené ces deux dernières années : de travail en équipe, contenu du livret scolaire. Il est à nouveau rappelé que

les élèves du groupe 3 (germanophones) travaillent sur le programme de la Hesse pour le, l'équipe pédagogique de l'école souhaite porter des projets sur l'enseignement du français et en français. Quant au rôle de la coordinatrice d'allemand, Mme Aubert n'a jamais donné d'information aux parents, son rôle étant purement interne à l'équipe d'enseignants, sans aucune interaction avec les parents.

4. ENT (Espace Numérique de Travail)

Avancement de l'espace numérique de travail (ENT): il avait été annoncé l'an dernier au CE et au CET le projet de l'ENT et des livrets numériques qui devraient être généralisés cette année/mis en place à cette rentrée. Où en est-on maintenant? Quels sont les modes d'utilisation prévus concrètement pour le primaire, date de mise en service, formation prévue etc.?

Dans le primaire, où la situation est différente du secondaire, M. Berjeau, qui en est l'administrateur pédagogique de l'ENT, résume le projet.

Contrairement au secondaire, le primaire ne fait l'objet d'aucune obligation dans les textes en ce qui concerne l'ENT. Le primaire profitera de cet outil pour un usage de communication. Dans une première phase, le projet porte sur la communication interne pour le personnel de l'Ecole puis dans une seconde phase les parents et les élèves seront associés à ce mode de communication.

La mise en place de cette seconde phase prévue en janvier 2013 sera progressive et débutera par une phase de test sur une ou deux classes au primaire. Les enseignants utiliseront ce mode de communication sur la base du volontariat.

Il est envisagé que les parents de ces deux classes forment les autres parents, et jouent le rôle d'accompagnateurs didacticiels, dans un déploiement progressif par vague.

L'ouverture de la messagerie interne a bien fonctionné. M. Berjeau se dit confiant sur ce déploiement progressif.

L'utilisation de l'ENT dans la communication avec les parents relèvera cependant du libre-arbitre de chaque enseignant ; certains préféreront continuer d'utiliser le cahier de liaison, d'autres envisageront de passer à l'ENT pour communiquer avec les parents comme évoqué lors du Conseil d'Ecole de juin 2012.

Enfin, ce nouvel outil devrait pouvoir permettre à l'équipe de direction de l'établissement de communiquer directement avec les parents sans passer par les parents relais.

Concernant la mise en ligne des livrets scolaires, Mme Aubert précise que cette étape surviendra plus tard, du fait du manque de produits adéquats sur le marché pour le primaire (voir compte rendu du conseil d'école de juin 2012).

5. Installations sportives

Question matérielle des installations sportives: celles-ci restent insatisfaisantes compte-tenu de l'évolution positive des effectifs depuis cinq ans. Les besoins de l'enseignement de sport nécessitent la mobilisation de tous les espaces et un partage de leur utilisation. Quelles différentes alternatives au système de transport des primaires vers les installations sportives du FTG de Bockenheim peuvent-elles être proposées compte tenu de la dégradation des conditions d'enseignement sportif au primaire (temps effectif de sport réduit à une 1/2-1 h sur deux heures compte tenu du temps de transport aller-retour ajouté au temps de passage aux vestiaires). Ne peut-on envisager une autre solution (à défaut d'utilisation optimisée du gymnase ou des cours de récréation du lycée, utilisation d'installations extérieures plus proches, structures annexes ?)

L'équipe de direction est bien évidemment, comme les parents, consciente du réel problème de manque d'infrastructure sportive et s'attend à ce que la situation soit malheureusement plus difficile l'an prochain.

Malgré les recherches et prises de contact, cette solution reste la meilleure à ce jour. L'école dispose en effet du gymnase sur les créneaux disponibles après l'utilisation du secondaire, et parmi les classes élémentaires, la priorité a été donnée aux classes de CP et CE1 ainsi que, pour des raisons pratiques, aux classes avec qui travaille M. Gibert.

L'utilisation du FTG l'année dernière a été une solution pratique, qui est au final très acceptable selon Mme Bergmann (trajet d'environ 10 minutes et gymnase de qualité). La direction réaffirme que les alternatives (FTG de Rödelheim ou Michael-Ende-Schule plus proche) ont été étudiées mais ne se sont pas révélées possibles.

Mme Aubert rappelle qu'en France, où le gymnase d'un établissement du 2° degré peut être éloigné de l'école ou bien où le sport est pratiqué dans la cour d'école.

En tout état de cause, le temps pris pour le déplacement n'est pas seulement tronqué du temps de sport, car les textes précisent que ce temps soit déduit équitablement de toutes les matières.

6. Questions diverses

a. Cantine

Quelles sont les mesures prévues pour améliorer l'organisation de la pause du midi et l'accès à la cantine au niveau du primaire ? Quel est la situation actuelle en matière de l'équilibre alimentaire des menus et de la qualité et l'hygiène ?

Mme Aubert signale que cette question relève de la commission cantine hygiène et santé et ne sera pas abordée dans ce conseil d'école et sera présentée dans le prochain CET. Toutefois, en réponse aux files d'attente, Mme Aubert informe du déplacement de certaines classe à à 11h de la pause de midi initialement de 11h15 chaque jour. Cette mesure, a permis de résorber la file d'attente constatée pour les passages de midi. Mme Aubert précise que cette partie de la question ayant été abordée au conseil d'école ne sera pas revue dans la commission cantine.

b. Infirmerie

Les enseignants sont-ils bien formés pour dispenser les premiers traitements en matière de secourisme ? Quel est le degré de qualification de l'infirmière de l'école ? Les parents sont-ils systématiquement appelés en cas d'accident ?

En réponse à la question de l'UPEA, la directrice précise que Mme Chamonin est infirmière diplômée d'Etat. Elle rajoute que l'école a beaucoup de chance de pouvoir profiter de la présence de l'infirmière prévue pour le secondaire. En France, les écoles primaires n'ont pas d'infirmière de même que les petites écoles françaises à l'étranger.

M. Meyer quant à lui, se déclare vexé de la question des parents et précise que la qualification d'une infirmière de collègue n'est pas un critère décisif puisqu'elle n'a pas le droit d'administrer de soin ou d'établir un diagnostic. Son rôle est un rôle d'accueil des élèves (avec appel des parents au besoin).

M. le Proviseur annonce lui avoir confié de nouvelles missions en matière d'information auprès des élèves. L'infirmière sera donc davantage absente de l'infirmerie à l'avenir car elle s'occupera de missions de prévention (par ex. sur le tabagisme ou les maladies sexuellement transmissibles). Pendant ces absences elle sera remplacée par une suppléante, qui n'est pas une infirmière d'Etat.

Mme Aubert souligne que depuis le troisième trimestre de l'année scolaire dernière, la grille horaire de l'infirmière s'est étendue pour couvrir la pause de l'après-midi.

Il est important de rajouter que malheureusement certains parents contactés par l'infirmière ne viennent pas chercher leurs enfants ou d'autres déposent des enfants fiévreux à l'école.

Mme Idé remercie la Direction de cet échange qui permet aux parents de faire entendre leurs plaintes mais également à l'UPEA de faire remonter des messages aux parents.

Sur la question de la formation des enseignants en premier secours, Mme Aubert confirme qu'elle ne fait pas partie de la formation de base des professeurs des écoles. Une formation a été proposée l'année précédente par la Croix-Rouge d'Alsace, une dizaine d'enseignants y ont participé.

E cas d'accident d'un enfant dans le cadre d'une sortie pédagogique, M. Meyer rappelle aux enseignants de contacter le Lycée en premier lieu, celui-ci se chargeant de contacter les parents, ceci afin d'éviter tout autre risque sécuritaire sur le reste des élèves.

c. Violence à l'école et mobbing numérique

Violence à l'école/ mobbing numérique: Etes-vous au courant d'une recrudescence des violences entre élèves?

- S'il n'y a pas "recrudescence", êtes-vous tout au moins au courant des cas qui se sont présentés?

- Comment avez-vous réagi à ces cas?

- Le LfVH a-t-il une politique en ce domaine? Si oui, laquelle? Y a-t-il matière à la renforcer?

- Peut-on envisager une action de sensibilisation à grande échelle impliquant la Direction, le corps enseignant, les surveillant(e)s, les parents ?

- De quels moyens dispose-t-on pour pouvoir prévenir un dérapage dans notre école et éviter que nos enfants se trouvent seuls dans une situation de mobbing numérique? En structure française, n'est-ce pas le rôle du psychologue ou de l'assistant(e) social(e) rattachés à l'établissement? Y a-t-il ce genre de service pour les lycées français à l'étranger?

Mme Aubert propose de différencier les deux sujets, le mobbing numérique concernant davantage le secondaire, et substitue le terme agressivité à celui de violence : il n'y a en effet pas de cas de harcèlement dur de type racket à l'école, mais plutôt du « petit harcèlement » du type exclusion du groupe.

Sur le premier des mesures ont été prises l'année dernière au secondaire, notamment pour éviter les prises de photos. Quant à l'agressivité à l'école, l'équipe de surveillants est particulièrement efficace, en particulier à la pause de midi. Les cas remontés par les surveillants et les enfants sont traités avec sérieux et font l'objet d'une action concertée.

Pour Mme Aubert il est important d'inciter les enfants concernés par une exclusion ou un harcèlement à parler. Ainsi, toute l'équipe éducative y compris tous les adultes dans l'établissement et les parents prennent la parole d'un enfant au sérieux. Cela est parfois difficile pour les parents des enfants dont on a constaté un comportement agressif, d'accepter la réalité et la distorsion entre la vie sociale à l'école de leur enfant et son comportement à la maison.

Mme Bergmann complète en précisant que les incidents survenus sont discutés en groupe, expliqués aux enfants. Mme Aubert a travaillé avec M. Lopez de la Vie Scolaire au secondaire sur le sujet du harcèlement et des fascicules le traitant vont être achetés en début d'année prochaine. Ils serviront de fil conducteur avec les petites classes.

M. Meyer fait remarquer que le niveau de violence psychologique augmente avec l'âge. A ce titre, il est crucial que les parents contrôlent l'utilisation d'internet par leurs enfants.

Mme Aubert informe qu'une action de sensibilisation aux dangers de Facebook a démarré dans une classe de CM2 en place en primaire sur une classe. A la question de la capacité des enseignants à repérer des cas de harcèlement sans plainte des enfants victimes, Mmes Zas et Randon-Becker expliquent que c'est très rapidement visible dans le comportement des enfants, ce qui n'est pas forcément aussi facile pour des professeurs de collèges qui ne sont pas en permanence avec les enfants.

Compte-rendu

- rédigé par l'Equipe UPEA le 24 novembre 2012
- remis à Mme Aubert le jeudi 29 novembre 2012
- relu et transmis le 30 novembre 2012 aux parents relais
- mis sur le site le lundi 3 décembre 2012